URPS
Infirmiers de Corse

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

URPS INFIRMIERS de CORSE

Espace Casinca - 20213 FOLELLI

Tél : 04.95.32.48.98 - Permanence du lundi au vendredi 10h-16h (fermé le mercredi)

INTRODUCTION :

COVID….

Lorsque que je repense à l'année 2020 un seul mot me vient à la bouche : COVID !

Même s'il n'y a pas eu que cette pandémie… celle-ci a, malgré tout, mobilisé nos esprits, nos moindres instants de travail ainsi que notre temps libre de fin février à décembre... Elle continuera à paralyser nos projets et nos envies car le virus ne s'arrête pas à un changement de calendrier...

Nous avions pourtant commencé 2020 sur « les chapeaux de roues » en tenant tête à l'ARS sur notre sujet primordial : le zonage infirmier ! En effet, peu d'URPS ont décidé de mettre en balance la démission de l'ensemble du « Bureau de la structure » pour être entendu et obtenir « un zonage régional efficient et cohérent ».

Victoire remportée !

Puis nous avons été phagocytés par la COVID qui nous a aspiré dans sa tourmente d'inconnus et de rebondissements incessants.

Notre connaissance du terrain, la solidarité humaine et professionnelle, nous ont permis d'affronter cette maladie inconnue et cruelle. Cela a concrétisé le rôle de l'INTER URPS, dont nous avions obtenu la présidence fin 2019.

Nous reviendrons dans ce Rapport sur les actions que la COVID nous a obligé à mettre en place pour protéger nos patients ainsi que l'ensemble de nos collègues et partenaires professionnels.

…et le reste…

Les « dossiers » en cours n'ont pas pour autant été abandonnés !

Nos engagements ont eu la vie rude, mais du temps a pu être consacré

- ⇨ au projet régional sur la prise en charge des plaies : **CICA'Corse**
- ⇨ à la poursuite du **déploiement de l'exercice coordonné** structuré sur le territoire corse

Par contre :

- ⇨ Mise en stand-by du déploiement-terrain du **Protocole de coopération « Repérage des fragilités chez les sujets âgé »**
- ⇨ Passation de témoin complète à l'Universita di Corsica concernant la poursuite de la formation diplômante : **D.U. Cicatrisation**

…quels changements en 2021 ?

Le changement dans la continuité ? Des élections par voie électronique se tiendront du 31/03 et le 07/04/2021 afin que les IDELS choisissent leurs représentants URPS pour 5 ans. Votre participation est attendue 😉

Bonne lecture et bonne continuation !

Marie-Claude MILHAU -Présidente

Chapitre 1 :

Vie de l’association

1-1 Ressources humaines

L'année 2020 fut une année tout à fait hors du commun eu égard à la crise sanitaire COVID 19 qui a impacté toutes et tous à des niveaux divers.

Les élu(e)s :

Le **Bureau** de l'URPS Infirmiers (Marie-Claude MILHAU, Sandra VINCIGUERRA, Clarisse GOUX) a passé plusieurs mois a œuvré pour être « courroie de transmission », « maître d'œuvre » et « pilier de la structure » pendant la pandémie.

Les **autres élus** se sont mobilisés sur leur micro-territoire respectif également, pour créer des CMA (Centres Médicaux Avancés), pour distribuer des EPI (Equipements de Protection Individuelle), etc.

Des IDELS-relais ont également pris part sur le terrain, beaucoup plus que d'ordinaire au côté de l'URPS, au déploiement d'actions sanitaires. La force de l'engagement, la bonne connaissance du terrain et « l'action plutôt que la peur ou le repli » furent leurs maîtres mots. Nous les en remercions.

L'INTER URPS dès le début de la pandémie, a, de manière spontanée, joué son rôle de fédérateur entre les Unions, tout particulièrement entre les URPS IDEL, Médecins et Pharmaciens. Partage d'informations, relais dans les réunions, soutien et organisation logistique, etc.
Même les autres Unions, impactées en mars par l'arrêt total ou partiel de leur propre activité, se sont portées volontaires pour renforcer les ressources humaines sur le versant organisationnelle.
Exemple : l'URPS Pédicures-Podologues a passé du temps à collecter des EPI pour les IDELS. Nous leur sommes reconnaissants de leur précieux soutien.

Coordinatrice et autres RH :

La coordinatrice s'est adaptée à cette année exceptionnelle afin de répondre aux attentes, gérant beaucoup d'urgences liées à la crise et « inventant » d'autres façons de travailler.
Elle a par ailleurs assurée le suivi administratif et comptable en grande autonomie afin de libérer du temps sur ce volet aux élus.
Il lui a été demandé de télétravailler autant que possible (à quasiment 100 % au printemps, puis au moins à 50 % dès l'automne).

Un prestataire externe a été sollicité afin de mettre à jour le listing des adresses mails des quelques 1 500 IDELS. Travail de plusieurs mois, en étroite collaboration avec la coordinatrice. Travail fastidieux car la CNIIL ne permet pas de récupérer des données facilement à d'autres organismes comme la CPAM ou l'ARS.
Il est à noter que cette mission, ayant débutée en décembre 2019, était déjà avancée au printemps 2020, lors de l'explosion de la crise COVID, heureusement ! Ceci nous a été d'un grand secours pour bien communiquer auprès des IDELS de Corse. Mais ce travail est sans cesse à remettre sur l'ouvrage.

Newsletters et Réseaux sociaux :

Pendant le printemps, des Lettres d'information électroniques ont été régulièrement adressées aux IDELS pour les aider à gérer les patients COVID positifs et leur donner toutes les recommandations de prises en charges.

Une page Facebook a été spécialement créée afin de diffuser de l'information relative à la crise sanitaire.
Des groupes WhatsApp spontanés ont également vus le jour.

1-2 Volet réglementaire

- Deux **A**ssemblées **G**énérales **O**rdinaires ont eu lieu :
  - le 07/07/2020
  - le 08/10/2020

Fait notable : 2 reports d'AG ont eu lieu (le 27/03 et 25/06), en pleine crise sanitaire.

- Une **A**ssemblée **G**énérale **E**xtraordinaire a eu lieu :
  - le 15/01/2020

- Aucune modification n'a été apportée au Règlement Intérieur.

- La Commission de contrôle des comptes s'est réunie en marge de l'A.G. du 08/10/2020 et a validé l'exercice comptable 2019.

1-3 Schéma de travail des élus URPS

⇨ Les réunions bipartites ARS / URPS Infirmiers :

Après la prise de poste de la nouvelle DG ARS (Mme Marie-Hélène LECENNE à l'été 2019), les rencontres de travail se sont amorcées en 2020 :
La **1ère** en février.

La 2ème prévue en juin a été annulée par l'URPS afin de mettre en exergue les retards et décisions contestées sur le zonage infirmiers.

Encart spécial => « **ZONAGE** » :
Rappelez-vous que, fin 2019, les élus URPS en avaient marre que les instances fassent la sourde oreille face à leurs demandes incessantes de modification du décret de 2012 régissant les installations en libéral.
Mieux encadrer et réguler ces installations étaient notre demande suite à une étude approfondie menée de manière autonome par un des élus URPS IDEL.
En 2020, nous avons durci le ton. Nous n'avions plus d'autre alternative qu'une « pression renforcée » : les élus URPS ont donc stoppé leurs relations avec l'ARS et donné un ultimatum qui pouvait mener à une démission en bloc du « Bureau de l'association URPS IDEL ».
La Directrice Générale de l'ARS, Mme Marie-Hélène LECENNE, a entendu ce signal fort et un texte a été proposé par la Commission Permanente de la CRSA « Consultation Zonage Infirmier ». Le vote en séance du 29 juin 2020 a conclu à un avis favorable sur le texte.
Dans la foulée, l'ARS a publié le nouvel arrêté le 01/07/2020.

La **3ème** réunion a eu lieu au mois de Novembre.

Il faut noter que les relations avec Mme Lecenne ont été très régulières, en dehors de ces 3 temps, afin de gérer collégialement la crise sanitaire. La DG a été très à l'écoute des remontées terrains de l'URPS IDEL et nous a considéré comme un acteur majeur.

⇨ Utilisation décuplée des « nouvelles technologies » :

Par force, la visioconférence a été un outil très facilitant et utilisé à maintes reprises.
Les échanges via groupes Facebook ou WhatsApp ont permis une communication et adaptation en temps réel.
L'ARS a mis en place des réunions hebdomadaires entre « Instances gouvernementales » (ARS, Préfecture) et un large panel d'acteurs de la santé dès le 07/02/2020. L'URPS IDEL a participé, tous les lundis ou presque, à ces séances.

> ***Encart spécial*** => réunion de la « **Cellule de gestion de crise** » :
> L'ARS a mis en place chaque lundi une cellule (d'abord en présentiel puis en visioconférence et en audioconférence) afin que les acteurs majeurs de la santé en Corse puisse échanger sur la gestion de la crise COVID.
> L'URPS IDEL y a pris part (et continue en 2021) activement et assidument.
> Cela a permis une fluidité des rapports, des prises de décisions conjointes mais aussi a généré parfois de l'agacement : les décisions nationales (du Ministère de la Santé) étant parfois en décalage (et en retard aussi) avec les réalités du terrain !

⇨ Réunions externes :

Dès le début du mois de mars, toutes les réunions prévues se sont déprogrammées les unes après les autres car la crise sanitaire a accaparé les acteurs, ou les priorités étaient telles que les agendas étaient modifiés :
Réunions où étaient engagée l'URPS et qui furent annulées :

- Rencontre IGAS/URPS : pour préparation des futures élections URPS 2021
- CRCPS
- COPIL ATB
- Rencontre INTER URPS IDEL en Normandie
- CSOS
- Dernier séminaire PACTES en région Corse (promo n°1)
- Suite de la formation « protocole détection des Fragilités » (1jr de formation supplémentaire)
- Rencontre avec la CNAM / CICA'Corse
- Journées de l'Exercice Coordonné à Bordeaux
- Présentation du dispositif « Moi(s) sans tabac »

Mais il y a eu quand même beaucoup d'activités et les élus ont continué à participer tout au long de l'année 2020 à diverses réunions, COPIL, etc. en lien avec les missions de la structure.

En voici un calendrier non exhaustif :

JANVIER	- Tour de Corse de la E-Santé - Journée « Plaies » avec Brothier à Ajaccio - D.A.C. : journée de travail
FEVRIER	- Réseau Territorial Contraception IVG : réunion de constitution
MARS	- Les journées « Santé mentale » - PAERPA-CTA : groupe de travail sur la téléconsultation - COPIL Vaccination
JUIN	- Ségur de la Santé - CRCDC : AG et CA - Atelier E-parcours et RETEX crise sanitaire - CRSA : Commission Permanente **(et vote du ZONAGE INFIRMIER !!)**
JUILLET	- Conférence des présidents suite au Ségur de la santé (Assemblée de Corse)
SEPTEMBRE	- Rencontre IGAS / aux futures élections URPS - PACTES : séminaire national - Réseau Territorial Contraception IVG : COPIL - Réseau Onco PACA Corse : Groupe de travail Cancer et Sexualité - Protocole Fragilités : point d'étape avec la CTA - Réseau Onco PACA Corse : AGO - COPIL vaccination automnale - Réunion interne sur l'Exercice coordonné
OCTOBRE	- CSOS - FCCIS : AG - ILHUP - ICOPE
NOVEMBRE	- PACTES : webinaires régionaux - CS Santé mentale Pumonte - Réseau Onco PACA Corse - E-Santé : COPIL
DECEMBRE	- PACTES : webinaire régional n°1 / promo n°2 - PACTES : webinaire régional le dernier / promo n°1 - CSOS - PACTES : commission nationale « coordonnateur » et groupe de travail / rédaction du guide afférent - Entretien annuel avec salariée URPS IDEL - GIP Corse E-Santé : CA

⇨ **Séances de travail interne et réunions externes sur nos actions-phares** :

Le détail de ces actions est consultable dans les fiches et descriptions afférentes un peu plus loin dans ce Rapport.

1-4 Les partenariats

Les partenariats externes ont perduré (dans une moindre mesure étant donné le temps dévolu « à la crise COVID »).

Le Réseau Onco PACA-Corse

-Participation aux Comités scientifiques bi-régionaux : poursuite / « cancer, nutrition et soins de supports »

=> logo URPS sur Flyers et affiches dédiées ; puis diffusion en Corse de ces supports de communication

La Ligue Contre le Cancer 2A et 2B

-Relai d'information des campagnes et des actions

Brothier

Journée Scientifique à Ajaccio : 21/01/2020 : Marie-Claude Milhau et Clarisse Goux y interviennent pour parler du dispositif en construction CICA'Corse.

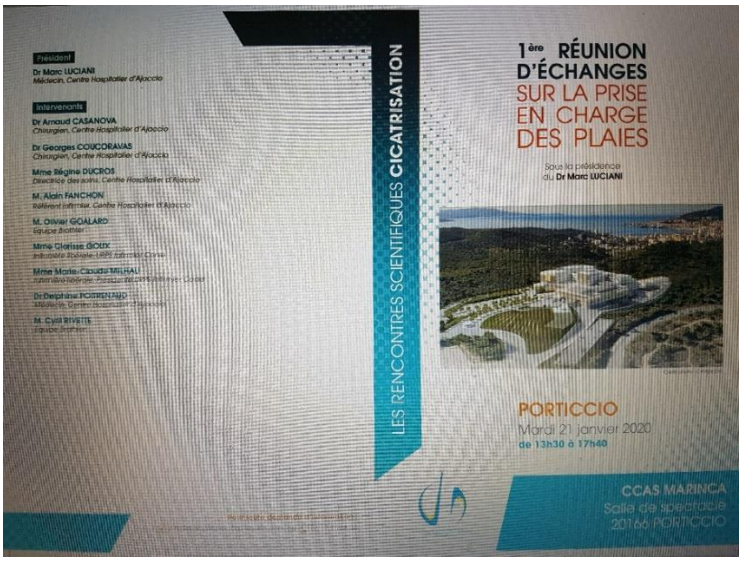

CATEL : Collectif e-santé

Groupe de travail sur la plaie et la cicatrisation auquel Clarisse Goux participe encore cette année, en lien avec notre « dossier CICA'Corse ». pour production de « recommandations » au niveau national, etc.

Collectif e-sante
PLAIES & CICATRISATIONS
initié et animé par Catel

Association des diabétiques de Corse
-Relais d'informations

CRDC-Corse (ex ARCODECA)
-Participation à leur Assemblée Générale et Conseil d'Administration
-Soutien sur les réseaux sociaux de la campagne « Octobre Rose »
- Communication à notre siège : affichage et vitrine « Octobre Rose » dans l'Espace Casinca à Folelli

IFSI 2A
-Membre de leur Conseil d'Administration

IFSI 2B
-Membre du Conseil d'Administration comme « conseiller paramédical »

CTA (Coordination Territoriale d'Appui)
-Echanges sur le dossier « protocole Fragilités » : point d'étapes avant le départ d'Emilie Durastanti (changement de fonction). Notre élue Mme Vinciguerra maintient le lien entre CTA / URPS / ARS / IDELS formées.

Fédération des MSP de Corse : FCCIS
-Membre du CA
-Collaboration par la présence de notre élue « coordinatrice-relais » Mme Vinciguerra au déploiement des ESP et MSP sur le territoire corse (voir en complément la fiche synthétique sur « déploiement de l'Exercice Coordonné »
-Travail sur le dossier « CICA'Corse » : grâce à un FIR, la FCCIS met à disposition de l'URPS IDEL un précieux appui en ingénierie

INTER URPS IDEL :
Les URPS Infirmiers des autres régions françaises et d'Outre-Mer devaient se réunir pour leur 2ème congrès INTER URPS IDEL à Rouen en mars 2020. Mais il a été reporté pour cause de crise sanitaire. Les élections URPS (de mars 2021) et les nouvelles mandatures qui en seront issues permettront-elles une reprogrammation proche ?

Photo prise lors des Rencontres de 2019 à Nantes

1-5 Les ressources financières

⇨ La dotation annuelle de l'URPS en provenance de la **CURPS**

C'est la dotation qui permet à la structure de fonctionner et de développer des actions. Le versement annuel n'est pas intervenu comme habituellement en une seule fois cet été.
Pour cause de « crise COVID » et d'étalement possible des paiements des cotisations URSSAF par les IDELS, les « reversements » à l'URPS IDELS ont été perçus en 3 fois :

⇨ 66 231,04 €
⇨ 49 240,02 €
⇨ 3 649,96 €

TOTAL = 119 121,02 € alloués

Et la somme a été amputée de 4 137 € consacrés à la préparation des prochaines élections qui auront lieu au printemps 2021.

> ***Encart spécial*** => « ÉLECTIONS URPS IDEL 2021 » :
>
> Les 9 élus URPS termineront leurs 5 années de mandature au printemps 2021.
> Les IDELS pourront voter par **voie électronique** (pour la première fois) afin choisir leurs nouveaux représentants en**tre le 28/03/2021 et le 04/04/2021**.
>
> En guise de « préparatifs » :
> - Nous avons demandé aux IDELS dont nous avons les coordonnées électroniques de vérifier leurs données administratives dans le courant du mois de décembre 2020. Nous espérons que chacune et chacun a fait sa part de vérification et/ou de mise en conformité afin de pouvoir prendre part au futur vote.
>
> - Puis, certaines URPS (dont la nôtre) ont pu tester « le process électoral électronique » lors d'élections blanches entre le 29/01 et le 02/02/2021. Cela s'est déroulé de manière correcte.

La structure a bâti un budget prévisionnel de dépenses comme suit :

- 1/3 pour indemniser les élus pour le temps qu'ils consacrent à leurs missions et au déploiement des projets
- 1/3 dédié aux RH et charges fixes de la structure
- 1/3 pour la mise en place « effective » des projets

Les comptes annuels de l'URPS IDEL sont tenus et validés par le cabinet comptable KALLISTE FIDUCIAIRE.

⇨ Pour la seconde fois de son histoire, l'association a bénéficié de **ressources autres : celles du Fonds d'Intervention Régional**.

C'est un levier financier de l'ARS au service de la stratégie régionale de santé qui permet de soutenir des actions contribuant à la transformation du système de santé.

Des fonds ont été attribué dans la « continuité » d'actions soutenues en 2019, à savoir :

Les FIR obtenus concernent :

- La mise en place du « protocole Fragilités » : 27 988 € (reçus fin 2019 pour 2020)
- Projet CICA'Corse : Communication autour du Dispositif + appui au développement d'un Système d'Information : 30 000 €

Ces fonds nécessitent une tenue comptable fine et des rapports d'activités précis sur leur utilisation. Cela implique un plus gros travail administratif et comptable.

- Le FIR relatif au « déploiement de l'exercice coordonné » n'a pas été re-soutenu cette année 2020.

Chapitre 2 :

« Déploiement des actions-phares »

Action n°1 : CICA'Corse, poursuite de la mise en place

INTITULÉ de l'action

Expérimentation « Dispositif CICA' Corse »

RAPPEL

Initiateur et porteur principal : URPS IDEL Corse

Les partenaires associés au Cahier des Charges :

- Les URPS
- Les GHT de Corse
- Les cliniques
- HAD

Autres : FCCIS, ARS de Corse, CNAM Paris, DAC, EHPAD…

Objectifs :

- Proposer en Région Corse un **dispositif d'appui** aux professionnels de santé dans la prise en charge de plaies ressenties comme complexes.
- Mettre en place une **prise en charge graduée** des patients porteurs de plaies, en privilégiant le maintien à domicile en appui aux PS habituels du patient.
- Rendre lisible les ressources et les fédérer afin de constituer un **pool d'experts en plaies et cicatrisation** (experts de ville et hospitaliers).
- **Raccourcir le temps de cicatrisation** des plaies complexes ou chroniques afin d'améliorer la qualité de vie des patients et de diminuer les coûts de prise en charge S.S.
- **Faire monter en compétences** les PS du premier recours (suivi des Bonnes Pratiques – HAS).

LIEUX d'intervention
PUBLIC CIBLE
FINANCEMENT

Sur toute la Région Corse

Bénéficiaires : les patients porteurs de plaie complexe ou chronique

Requérants : les professionnels de santé ressentant la prise en charge d'une plaie comme complexe

Financement :

1/ CNAM Paris via article 51 LFSS – Innovation en santé : expérimentation sur 5 ans pour un total prévu de 660 519 €. Pas encore démarré.

2/ ARS à URPS IDEL :

- ⇨ FIR d'amorçage : 37 500 € (sur 2019-2020)
- ⇨ FIR complémentaire : 30 000 € (sur 2020-2021) pour la communication et le développèrent du support « Système d'Information »

ETAPES 2020 FRANCHIES

JANVIER :
09/01 : Groupe de Travail « Organisation Experts
16/01 : COPIL CICA + séance de travail
27/01 : Journée Cicatrisation à Paris (CG)

FEVRIER :
07/02 : GT SI : visio de travail avec Scan System+ Dr Vallet + team URPS => volet « devis » + poursuite CdC + prépa crash test AS dans les CH
14/02 : CT Organisation Experts au CHB : Test AS
18/02 : idem au CHA

MARS :
04/03 : 1ère réunion téléphonique / thématique « Evaluateur » (Mme Levêque)
12/03 : Visio scan System

AVRIL :
07/04 : visite sur site de Mme Levêque annulée par elle cause crise COVID

« TEMPS MORT » POUR LE PROJET (sauf quelques échanges / au SI).
LA GESTION DE LA CRISE COVID PREND LE PAS SUR TOUS LES AUTRES DOSSIERS…

JUIN :
10/05 : Visio ARS/URPS pour un point d'étape est ANULEE et reportée au 06/07

JUILLET :
06/07 : Visio ARS/URPS pour un point d'étape est ANULEE et reportée au 06/07
09/07 : Visio Ata Strada
09/07 : Webinaire « Facturation »

SEPTEMBRE :
04/09 : Séance de travail / « Conventions »
17/09 : Réunion DAC
21/09 : Venue sur site de l'Evaluateur externe « OPUS LINE »
22/09 : COPIL CICA Corse

OCTOBRE :
14/10 : « communauté des pratiques article 51 »
15/10 : CATEL Télémédecine
15/10 : Visio avec Scan System

NOVEMBRE :
02/11 : Visio CNAM « conventions de financement »
04/11 : RDV avec CME du CHB pour lobbying sur projet : annulé par CHB à la dernière minute
12/11 : Séance de travail interne / SI (nveau devis)
27/11 : CATEL : GT / TLM dans PEC des plaies

DECEMBRE :
02/12 : Séance de travail SI
08/12 : CATEL : GT / TLM dans PEC des plaies

Le nombre de jours consacrés à l'action CICA Corse en 2020 a été conséquent bien qu'amputé d'un trimestre entier pour cause de crise sanitaire COVID.

Les référentes interne à l'URPS IDEL : Clarisse Goux + Marie-Claude MILHAU + Anne Marchand
Appuyées par la FCCIS : Igor Giusti

LES POINTS SAILLANTS

- Rencontre avec **l'Evaluateur Externe** OPUS LINE qui évaluera aussi les 2 autres projets « plaies » (Occitanie et Océan Indien). Le cahier des charges de l'évaluation est en construction.

- **L'adaptation du SI** rencontre <u>un retard important</u> pour plusieurs raisons :

  -D'abord parce que l'option d'encapsulation de GECOPLAIES a achoppé après un temps de discussion nécessaire : les rapprochements avec l'URPS ML Océan Indien qui en est un des « propriétaires » n'ont pas pu se concrétiser. Nous obligeant à suivre un « plan B ».

  -Ensuite parce que la plateforme support ALTA STRADA (de l'URPS ML Corse) nécessite des adaptations que le prestataire historique (Scan System) n'a pas priorisées

  -Également : il a été nécessaire de négocier avec Scan System un devis « supportable » et de procéder à une demande de subvention exceptionnelle (PEI) pour couvrir le coût.

  => ce retard est totalement bloquant / à la mise en route de l'Expérimentation

- Gros travail sur la **préparation des conventions et sur le circuit de financement**

PERSPECTIVES pour 2021

Premières inclusions…

CICA' Corse en images…

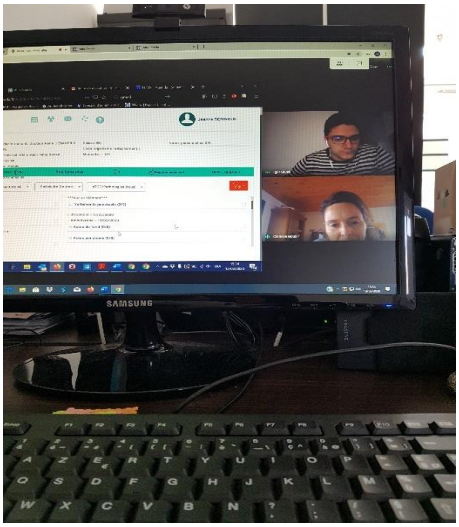

Réunions CICA' Corse

Action n°2 :

Poursuite du déploiement de l’exercice coordonné

INTITULÉ du projet ou de l'action

Exercice coordonné :

- ❖ Accompagnement des IDELS
- ❖ Formation des coordonnateurs

PORTEUR(S) du projet ou de l'action

URPS Infirmiers Corse

Lieux d'intervention

Région Corse

OBJECTIFS et DESCRIPTION du projet ou de l'action

- Favoriser les nouveaux modes d'exercice coordonné
- Accompagnement des IDELS
- Place de l'IDEL dans les nouveaux modes d'exercice
- Participation à la formation des coordonnateurs et futurs coordonnateurs

PUBLIC(S) CIBLÉ(S)

- IDELS
- Coordonnateurs : Infirmiers, Pharmacien, Médecins, Diététicienne, Secrétaires, Kinésithérapeute.

Nombre de personnes touchées

- 1ère promotion :
  - ⇨ 11 participants
  (9 Coordonnateurs + 2 leaders)
- 2nde promotion :
  - ⇨ 21 participants

PARTENAIRES

- FCCIS
- ARS
- EHESP

FINANCEMENTS

- Financement URPS
- Financement ARS / EHESP

COMMUNICATION

Communication spécifique auprès des IDELS concernés par un projet de soins coordonnés (souhaitant y participer ou en créer sur leur territoire).

PERSPECTIVES

Maillage du territoire corse avec des équipes de soins coordonnés.

Evolution de la profession d'infirmière.

ETAPES FRANCHIES

- Depuis 2018, Sandra Vinciguerra est « Formateur-relais » pour le Programme « PACTE soins primaires ». Il s'agit d'une formation nationale dispensée par l'EHESP, qui permet ensuite de former des coordonnateurs d'équipe de soins en région.

- Séminaires nationaux 2020 suivi par Sandra Vinciguerra :
  - Janvier (Paris) : La démarche qualité - la légitimité du coordonnateur.
  - Septembre (visioconférence) : Enquête formateur-relais PACTE - Présentation de la nouvelle plateforme collaborative - Ateliers en groupe -Technique d'animation - Présentation des modules complémentaires « télémédecine » et « stratégie de communication ».
  - Septembre / octobre / novembre : séminaires « télémédecine » et « stratégie de communication »
  - Décembre : séminaire « La coordination en santé : fonction et métier » et « animer à distance » (Utilisation de nouveaux outils)

- Séminaires en région Corse animés par Sandra Vinciguerra :
  - ✓ Pour la 1ère promo de coordonnateurs qui terminent leur cycle de formation en 2020 :
    Séminaires déprogrammés en mars et juin (cause crise sanitaire)
    Séminaires de novembre et décembre :
    - ⇨ Format : visioconférence de 3h
    - ⇨ Thématiques : La démarche qualité – Les indicateurs de suivi, l'évaluation - Présentation du Mémoire et de la soutenance - Matrice de maturité revue par la FCCIS (présentation de l'outil et appui au remplissage si besoin).

    A noter : les apprenants rendront leur mémoire, validant leur Diplôme d'Etablissement, en mars 2021 + soutenance prévue en avril 2021.
    Sandra Vinciguerra est en appui selon les besoins exprimés pour la rédaction du Mémoire ou la préparation à la soutenance.

  - ✓ Pour la 2ème promo de coordonnateurs : leur cycle de formation a démarré en décembre 2020 (T0) :
    - ⇨ Format : visioconférence
    - ⇨ Thématiques : Présentation de la formation PACTE - Différence entre un leader et un coordonnateur - Coordination : Quelle vision ?

- Fin 2019, l'ARS initie une structuration plus étoffée en région Corse via la Fédération de l'Exercice coordonné => la FCCIS
  Elle est dotée d'un directeur (Igor Giusti - déc 2019) et d'un coordonnateur (François Tramoni – sept 2020). Objectif : accompagner les équipes de soins primaires (émergentes et celles déjà constituées)

Action n°3 :

Suite / au protocole de repérage des fragilités chez le sujet âgé

INTITULÉ de l'action

Protocole de coopération « diagnostic de la Fragilité du sujet âgé par l'évaluation gériatrique standardisée»

PORTEUR(S) de l'action

URPS IDEL

LIEUX d'intervention

Haute-Corse

OBJECTIFS et DESCRIPTION de l'action

- 13 infirmiers libéraux formés au protocole de coopération en 2019 avec le Centre hospitalier de Bastia et le Gérontopole de Toulouse.
- Intervention d'infirmières libérales à domicile afin de diagnostiquer et d'initier la prise en charge de la fragilité du sujet âgé.
- Équipe terrain composée à minima du médecin et de l'infirmier, la présence d'autres acteurs médico-sociaux peut être nécessaire pour la mise en place d'un plan d'aides, d'un Plan Personnalisé de Soins et de suivi.
- Dossiers patients à présenter en Réunion de Concertation pluridisciplinaire.
- L'IDEL peut être amené à prescrire des bilans biologiques ou des demandes d'avis spécialisés comme le kinésithérapeute, la diététicienne, l'ergothérapeute, ➔ Dans ce cas, les prescriptions sont sous la forme de modèles d'ordonnances non nominatives, établies au préalable par le médecin traitant.
- La plateforme d'inscription et de gestion / évaluation des protocoles de coopération est neutralisée par le National depuis 2019 et n'est toujours pas fonctionnelle. ➔ les binômes de professionnels n'ont pas encore pu se déployer sur leur micro-territoire.

PUBLIC(S) CIBLÉ(S)

Personnes de plus de 75 ans

Nombre de personnes touchées

- Chiffrage non consolidé

PARTENAIRES

- ARS
- CH Bastia / « Consultation Mémoire », Dr Pancrazi
- Gérontopole de Toulouse
- Réseau Rivage
- CTA (Cellule Territoriale d'Appui)

FINANCEMENTS

1/ FIR reçu fin 2019 pour le paiement en 2020 des infirmiers effectuant des évaluations : FIR non consommé ➔ Report sur 2021 probable.

2/ URPS

COMMUNICATION

Pas de communication en 2020 aux vues de la problématique rencontrée avec la Plateforme d'inscription Nationale. La crise sanitaire n'ayant rien accéléré…

PERSPECTIVES

- ⇨ Déploiement de l'action en 2021
- ⇨ Organiser un complément de formation avec le CH Bastia
- ⇨ Prévoir des retours d'expérience 3-4 mois après la mise en œuvre

ETAPES 2020 FRANCHIES

Action en stand-by car la « plateforme d'inscription et de gestion / évaluation des protocoles de coopération » est neutralisée par le National depuis 2019 et n'est toujours pas fonctionnelle.

➔ les binômes de professionnels n'ont pas encore pu se déployer sur leur micro-territoire.

Action en images…

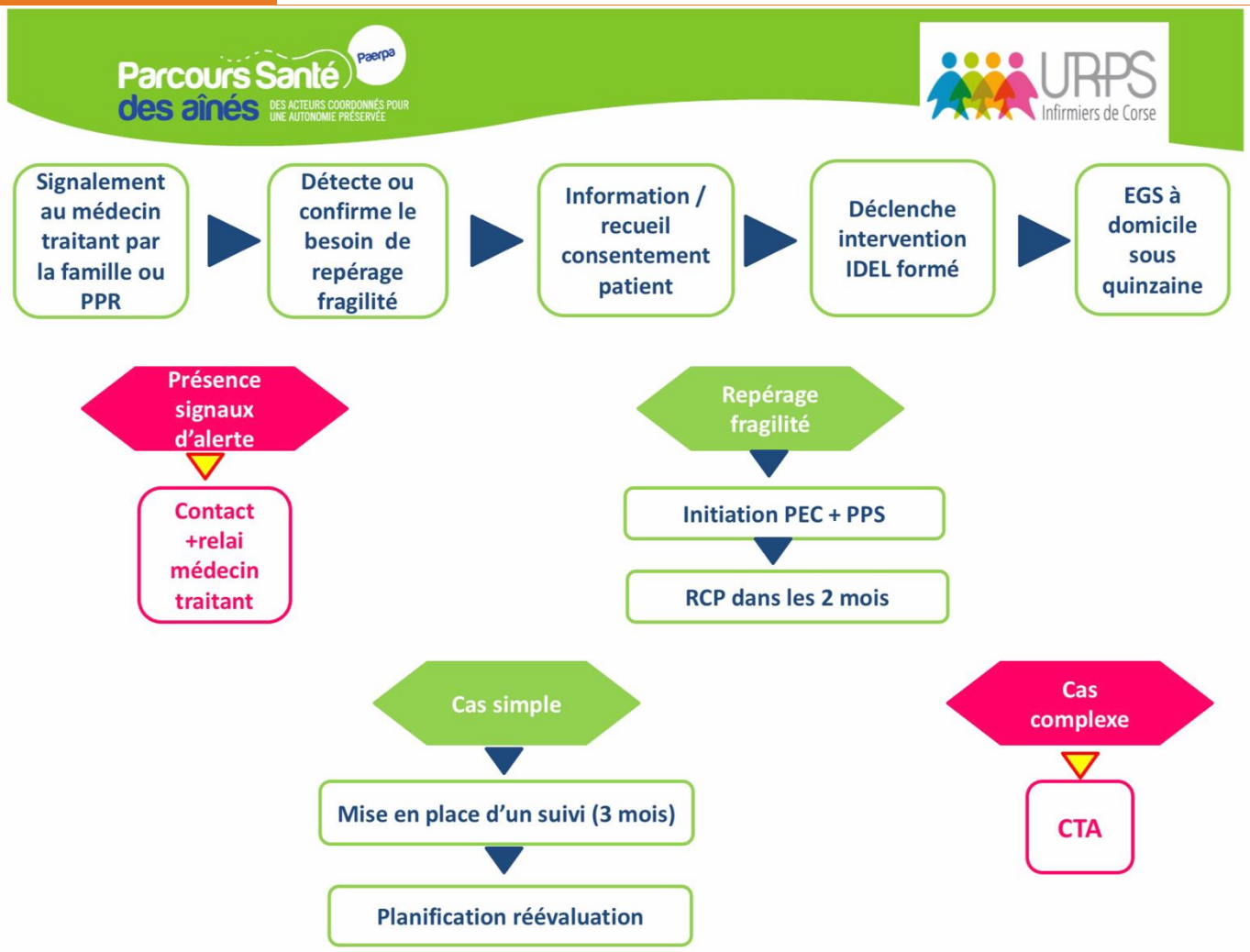

Action spéciale et transversale en 2020 :

Gestion de la crise sanitaire COVID 19

« Notre schéma »

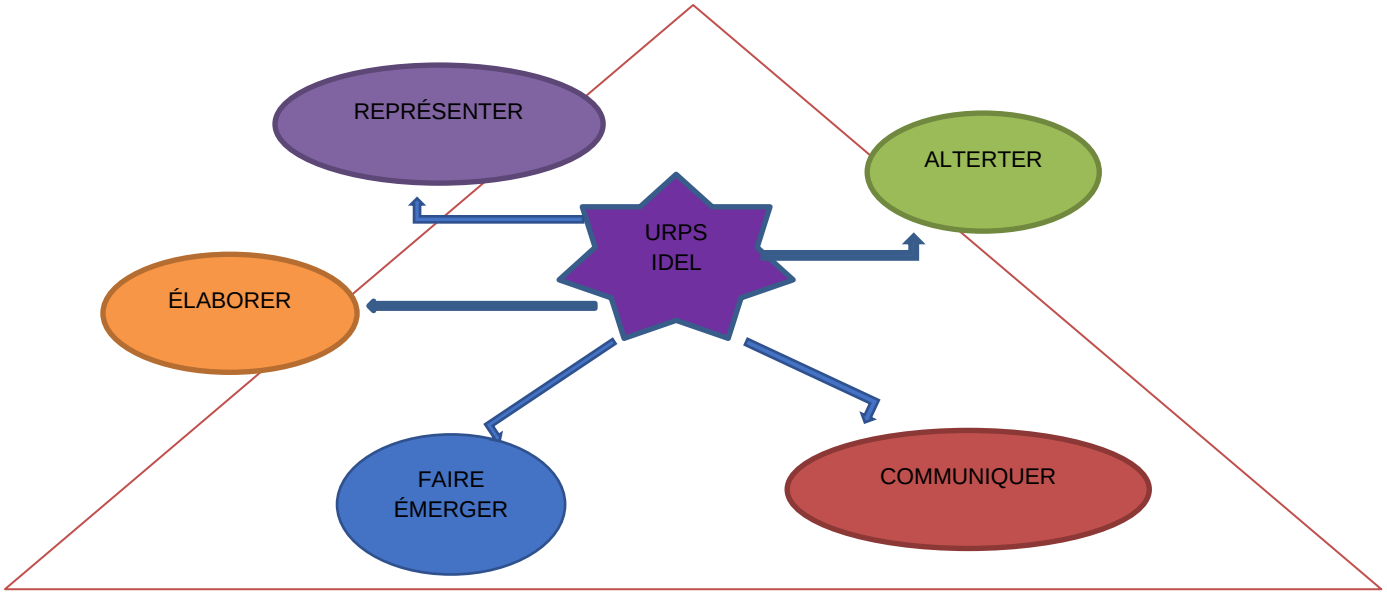

METTRE EN SYNERGIE LES ACTEURS

REPRESENTER les IDELS

- ⇨ Pour faire entendre « la voix du terrain » lors de chaque Cellule de Crise
- ⇨ Réclamer que les IDELS aient des EPI et des « kits COVID » pour les prises en charges à domicile
- ⇨ Pour faire adapter ou émerger des rémunérations adéquates (lettres clés, vacations dans les CMA, etc.).

ALERTER les instances

- ⇨ Sur les difficultés de terrains (le point saillant : les difficultés d'approvisionnement en EPI)
- ⇨ Sur les disparités des microrégions

COMMUNIQUER aux IDELS

- ⇨ Les recommandations HAS, les doctrines, les fiches du Ministère des solidarités et de la Santé, les notes DGS-Urgent, les « boîtes à outils » préparées par l'URPS…
- ⇨ Les informations sur les distributions d'EPI ou de dons
- ⇨ Les mesures dérogatoires CPAM (les cotations, les aménagements / aux télétransmissions, etc.)
- ⇨ Les informations pratiques en cas de maladie, en cas de besoin de garde d'enfants, les contacts pour un soutien psychologique, etc.
- ⇨ Les besoins en renfort de ressources humaines

FAIRE EMERGER

- ⇨ Une coordination plus accrue des IDELS et autres PS grâce à l'utilisation d'outils numériques (Globules, Alta Strada…)
- ⇨ Des Centre Médicaux Avancés (CMA) ; trouver des lieux : mettre en relation avec des mairies, des communautés de communes, etc. ; et doter les CMA de matériel pour démarrer en mobilisant des acteurs privés et publics
- ⇨ Des actions pluriprofessionnelles de terrains (IDELS/MG/autres PSL)
- ⇨ Des solutions concrètes d'approvisionnement en EPI pour les IDELS

ELABORER

- ⇨ Des outils pour faciliter le métier d'IDEL sur le terrain (fiches : recommandations suivi IDE à domicile – recommandations diététiques – proposition de prescription / rôle propre IDEL)
- ⇨ Des synthèses d'information afin que les IDELS gagnent du temps (informations compilées, triées).

METTRE EN SYNERGIE LES ACTEURS

… Tout cela grâce à une ORGANISATION INTERNE URPS « Spéciale COVID »

- ⇨ Astreinte téléphonique et mails 7j/7
- ⇨ Mobilisation à 400% de nos contacts
- ⇨ Gestion de la distribution d'EPI dans les micro-territoires

« Notre timing »

Actions non exhaustives auxquelles l'URPS IDEL a participé ou a organisé :

JANVIER :

L'URPS IDEL échange avec :

- l'ARS sur la « vague arrivant » => pas de réaction car « il faut attendre les directives de Paris ! »
- Dr Morin (ex-spécialiste en épidémies chez Médecins du monde et actuel médecin au CH d'Ajaccio) pour un article de presse dans Mediapart

2 jours de communication avec les spécialistes et propositions de mesures à mettre en place pour une cohérence régionale.

Dès fin janvier avec l'***INTER URPS*** : ML, Pharmaciens IDEL, Biologistes, Dentistes, Kinés,
Sages-Femmes) + des médecins CHA et CHB + scientifiques + ORS => ***création d'une « Liste contacts »*** pour partage d'informations, analyses de données scientifiques et expériences des autres régions (surtout Mulhouse et Normandie).
A noter que l''URPS Pédicures Podologues s'est mise à notre dispo pour collecter du matériel pendant 10 jours environ.

FEVRIER :

07/02 : 1ère audioconférence avec l'instance de tutelle : ARS

Appel aux dons de l'URPS IDEL via :
= *intervention* dans les médias et particulièrement la presse + mobilisation des réseaux pour avoir des dons de matériel de protection.
= *déplacements* et contacts avec les couturières pour la récupération de matières premières (draps, t-shirts), avec les concessionnaires automobiles, etc.
Heureusement : « réponses solidaires au top » (encore merci à tous) !

MARS :

09/03 : Début des « Cellules de crise hebdomadaires » avec l'ARS et les acteurs majeurs de la santé (et parfois autorités comme Préfet, ou Collectivités comme CdC)
12/03 : Conférence de Presse COVID

Réunions « Cellule de crise covid 19 » de l'ARS tous les lundi 18h à 20h30 : la Présidente et la Vice-Présidente URPS IDEL systématiquement en audioconférence ou présentiel.
Mails à lire sur évolution, information et analyses = 2 à 3h tous les jours.
Analyses des traitements possibles et signes à surveiller.
Textos avec collègues inquiètes et URPS INTER Pro et commandes EPI = jusqu'à 60 textos par jour en mars et avril ; puis 30/ jr pendant des mois.

Partenariat avec Ordre Infirmiers actif dès la mi-mars : Gaston Leroux Lenci s'est proposé et a réussi aussi de son côté à avoir des dons ; mise « en synergie » des listings IDEL pour expliquer la distribution de masques et alerter.
Ensuite, nous avons fait ensemble (URPS et OI) des distributions de dons environ toutes les semaines, en fonction des arrivages.
Appui des pharmaciens et de Mr Mondoloni (leur transporteur-répartiteur dédié : « au top ! ») pour faire circuler les dons à travers la Corse ; URPS ML aussi…

Aide au stockage et aide à la distribution par l'ARS (enfin !).

Formation CPIAS pour les IDELS :
Fin mars : l'ARS nous contacte pour mettre en place avec eux une formation des IDELS pour la PEC des patients COVID.

En 1 semaine nous avons :
- fait remonter des infos au CPIAS pour que le PPT de formation soit le plus adéquat possible
- fait passer l'info aux IDELS pour qu'ils s'inscrivent
- géré la logistique administrative afférente (constitution de 2 groupes d'apprenants avec les changements de dernière minute / aux dispos de chacun…).

Sessions :
08/04 : 32 inscrits
09/04 : 12 inscrits
Total = 44 IDELS formés et des retours très positifs.

AVRIL :
15/04 : Réunion « stratégie de déconfinement »
20/04 : réunion « continuité des soins 2A »
27/04 : COPIL Coverage (Protocole national de recherches cliniques)
28/04 : Réunion « stratégie de dépistage massif ; organisation territoriale »
30/04 : Groupe de travail « cahier des charges des CMA » (centres médicaux avancés)

La Trésorière URPS IDEL est à l'origine de la **création du CMA** d'Ile Rousse en un temps record !

Aide de tous les élus et de tous les IDEL responsables de montage de CMA ou regroupement de PS.

MAI :
06/05 : En Corse du Sud (Figari) : **Dons de « Protège ton soignant »** : réception et manutention de près de 200 kg de matériel ; essentiellement des blouses alternatives, masques chirurgicaux, blouses papier, charlottes, oxymètres et visières de protection.
07/05 : Réunion « du bon usage des EPI »
07/05 : En Haute Corse (Bastia Poretta) : **Dons « Protège ton soignant »** : réception et manutention de 500 kg de matériel de protection. Puis transport jusqu'à un lieu de stockage sécurisé.
08/05 : en 2B : suite de la réception et manutention de 500 kg de matériel de protection.

Plusieurs distributions ont été organisées sur les micro-secteurs, ou ont été livrées, dont Ajaccio, Sartène, la Balagne, St-Florent, Ponte-Leccia, Folelli, Ghisonaccia, Porto-Vecchio, Borgo, Niolu, Corte.

Une réserve dite « tampon » a aussi été distribuée dans ces mêmes micro-territoires. Il y a aussi une mini réserve conservée au sein de l'URPS Infirmiers de Corse.

13/05 : En Haute Corse (Folelli) : livraison de **« dons de La Roche Posay-L'Oréal »** : 1 000 GHA et 1 100 tubes de crème mains

Organisation du dispatching sur la Corse : Clarisse Goux pour la Balagne, Marie-Claude Milhau pour Ajaccio, Véronique Begliomini pour Sartène, Emmanuelle Giraschi pour Porto-Vecchio, Marion Poirot IDEC réseau Rivage pour Corte et Sandra Vinciguerra pour la Plaine Orientale nord.

20/05 : Réunion « différents circuits de prélèvement RT PCR »

Réalisation de la fiche de prélèvement naso pharyngé à destination des IDELS à domicile : l'ARS nous demande de participer à sa réalisation (les avis de l'OI et de l'URPS biologistes ont été pris également).

2eme SEMESTRE :
Réunion « campagne de prélèvement COVID »
Groupe de travail EPI
Travail interne par Clarisse Goux sur les fiches « Suivi de patients COVID »
Réunion « prise en charge Oxygénothérapie »
Réunion « schéma vaccinal »
Mise en route du « Comité vaccination COVID » : réunions hebdomadaires (début le 28/12 et tjrs en cours en mars 2021).

==========

Les DONATEURS :

= Masques : Particuliers, entreprises, politiques, maires, CTC, associations (les petites mains solidaires, etc.)

= GHA : parfumeurs corses, pharmaciens, laboratoires privés (La Roche Posay - L'Oréal), boulangers...

= Sur blouses, EPI : entreprises locales, garagistes, grands magasins, motards, entreprises de froid, entreprises de désinfection, bouchers, association Corsica Sulidaria (dons en numéraires càd factures payées par eux en direct), Collectivité de Corse, Protège ton soignant, URPS Infirmiers PACA,
+ commandes personnelles d'infirmiers et médecins...

= Saturomètres (don de Corsica Diaspora : Présidente : Mme Lucie Simeoni – Vice-Présidente : Dr Josette Dall'Ava Santucci; et appui logistique de C2S d'Ajaccio)

= visières :

Merci au Fab'Lab =>

A noter la très grosse quantité de matériel reçu de la part du collectif #Protège Ton Soignant ; action initiée par le Dr Paul-André Colombani et une IDEL de Porto Vecchio : Emmanuelle Giraschi.

Photo sur le tarmac de l'aéroport de Figari

A noter que des « entreprises » privées nous ont généreusement alloué ***des dons en numéraire*** :

- 1 don reçu de 1 000 € de la part du Comité d'Entreprise de la PEP2B
- 1 don de 1 600 € de la part de la Fondation Groupama Méditerranée
  C'est très inhabituel pour la structure de recevoir des dons mais le contexte étant, lui aussi, « extra-ordinaire », des hommes et de femmes de cœur et de conviction ont souhaité épauler l'URPS. Nous les en remercions très chaleureusement.

==========

Evaluation du temps mis à disposition par les élus URPS IDEL :

Présidente = 18 h par jour avec environ 8 h par jour dédié au Covid.
Vice-Présidente = environ 6h par jour 7/7. Aucun jour de repos pris pendant la crise du printemps + veille permanente dès le réveil et jusqu'au coucher des mails, messages sms, WhatsApp avec plusieurs groupes à gérer, appels téléphoniques. Et Facebook en réseau social. ➔ soit un temps d'écran démesuré. Avec smartphone et tablette toujours à portée de main !!
Durée : de février à début juin 2020.

Chaque appel ou message sur répondeur URPS a été honoré : présence et sérieux pour rassurer les IDELS et les guider si besoin.

Travail sur le terrain tous les jours pendant 3 mois (MCM sur temps perso : 1 semaine de repos avec 4 réunions !!).

Parallèlement, participation à des Groupe de travail comme Grades / e-parcours, CMA, propositions détaillées pour le Ségur de la Santé etc.

Et surtout nos informations aux IDELS et soutien sur les actions-terrains par Anne Marchand (coordinatrice URPS IDEL), qui n'a rien lâché malgré le confinement (télétravail) et les heures non conventionnelles où elle était contactée : « La base arrière de l'URPS IDEL ! » 😉…

==========

Les points « noirs » à souligner en vue d'une amélioration :

1/ Coordination avec les CH :

- Communication avec CHA = mauvaise ; aucune info de sortie d'hospitalisation (sauf par connaissance, en bricolant !...
- Au CHA, refus de mise à disposition d'une infirmière coordinatrice (quitte à la payer par l'URPS IDEL)

2/ Commandes et approvisionnement en EPI :
Problématique pour les commandes extérieures à l'île : acheminement jusqu'en Corse, préemption de l'Etat, récupération sur le tarmac par Trump, pas d'avion de Paris…
Le fait d'être une île n'a pas facilité notre tâche, bien au contraire.

A savoir que début mars, nous avions environ 15 jours de protection d'avance (URPS IDEL, CMA, PS).
Lorsque les livraisons sont arrivées : priorité a été donnée en Réa au CH d'Ajaccio car ils n'avaient plus rien !

A part les masques, aucun EPI complet n'a été fourni aux IDEL par Etat ni l'ARS (sauf si un PS appelait pour urgence pour un « cas contact »).

Impossibilité juridique de l'URPS de passer des commandes en direct pour les IDEL.

A cause « des changements incessants de braquet de l'Etat », des retards, des manques, des disparités dans les micro régions, etc… : ***on a essayé de gérer la pagaille des mises à disposition des « dotations de l'Etat » dans les pharmacies*** : bcp d'appels d'IDELS, de mails et SMS : à n'importe quelle heure et parfois des IDELS très stressés, parfois agressifs, appelant toutes les semaines pour se plaindre des pharmaciens, etc...
Nous soulignons toutefois le rôle difficile qu'ont dû endosser les pharmacies : faire la courroie de transmission entre l'ARS et les professionnels de santé de ville pour la distribution des dotations en masques de l'Etat… pas facile…
L'URPS Pharmaciens a toujours répondu à nos interrogations, toujours transmis les informations à sa disposition et a orchestré de son mieux tout cela.

3/ « Bricolage financier » dans les CMA :
Le financement des CMA a été disparate : Fonds ARS uniquement pour le « fonctionnement » mais pas pour l'indemnisation des PS ! L'URPS IDEL a fait pression auprès de l'ARS et de la CPAM pour que cela soit revu !

==========

A retenir :
Le message inlassablement transmis aux IDEL : « sans matériel tu n'y vas pas !!! » est très bien passé.
Il semblerait que peu d'IDEL aient contracté le COVID lors de 2 vagues successives de contamination en 2020.
Donc quand on dit « FFP2, sinon rien » et « protection plus qu'indispensable » = ça marche ! ...en attendant un vaccin prévu pour février 2021 si tout a bien…

==========
« MERCI » :

Un GRAND MERCI à tous, sans qui rien n'aurait pu se faire ! Ainsi qu'aux élus URPS IDEL, aux manettes d'un navire en pleine tempête. Vous n'avez rien lâché !

Photos AG URPS IDEL du 07/07/2020

CONCLUSION :

« Cette mandature de 5 ans est passée à la vitesse de l'éclair.

Pour ma part, en tant que présidente, je ne pensais pas, début 2020, pouvoir aller au bout de ce « chalenge URPS », épuisée par cette pandémie qui a mis à mal les plus motivés des infirmiers !

Il a fallu revoir tous nos modes de fonctionnement, interpeller encore et encore les instances, défendre encore et encore la place des IDEL et rappeler l'indispensable rôle de notre profession.

Pourtant, l'efficience des infirmiers est prouvée et constatée sur le terrain ! Les patients le savent, les centres de vaccination et de prélèvements aussi…mais les instances et les médias n'en font que trop peu cas !

Chaque jour est un combat pour mettre en valeur l'énorme travail des infirmiers. Il me semble qu'à l'avenir nous devrions encore plus communiquer (sur les réseaux et dans la presse) pour cette mise en lumière, qui est juste et nécessaire. Pour ce faire, chacun doit rajouter sa pierre à l'édifice, et pas seulement les élus URPS.

Attention, bien sûr, tout n'est pas négatif ! Loin de là !

Gardons en mémoire le « positif » :

- Grâce aux liens de proximité et de confiance tissés avec l'ARS tout au long des 2 dernières mandatures URPS, nous avons pu (et continuons à) déployer des projets en santé ET nous avons également renégocié l'indispensable « Zonage » que nous appelions de nos vœux. (Je tiens tout particulièrement à souligner l'appui de la DG ARS Mme Marie-Hélène Lecenne sur ce dossier sensible).

- Notre force a aussi été d'être soudés au sein du Bureau URPS. Plus largement, TOUS les élus (9), chacun à leur niveau, se sont impliqués pendant ces 5 ans.

- Un partenariat très intéressant s'est particulièrement développé avec l'URPS Médecins Libéraux et l'URPS Pharmaciens. L'interprofessionnalité a pris plus de place et de sens au fil du temps.

- L'URPS (et les infirmiers de terrain par ricochets) a aussi pu compter sur « sa botte secrète » : une (seule et unique) salariée : Anne Marchand, notre coordinatrice. Une perle sans qui nous n'aurions pas pu gérer aussi bien nos dossiers et coordonner nos actions (que ce soit pour les projets en santé comme CICA' Corse ou que ce soit pour la gestion de la crise COVID).

Je pense donc que nous n'avons pas à rougir du travail effectué pendant cette mandature. J'en tire un bilan particulièrement positif.

Personnellement, j'espère que « la relève » issue des urnes d'ici peu* pourra porter l'URPS Infirmiers de Corse dans la continuité des actions engagées. Que cette relève émane du SNIIL (comme depuis 10 ans) ou pas, je l'encourage fortement à pérenniser la présence de notre coordinatrice pour faire le lien sur les dossiers en cours et pour « dessiner » le futur aux côtés des élus. Je souhaite bonne route à toutes et tous.

Bien confraternellement. »

Marie-Claude MILHAU

* par vote électronique du 31/03 à midi au 07/04 à midi :
Rendez-vous le mercredi 31 mars 2021 à 12h00 - Elections aux Unions Régionales des Professionnels de Santé 2021 (sante.gouv.fr)